



LE ROLE DU CADRE DANS LA « FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE » (F.T.L.T.V.)

Le contexte

La mise en place de la GPEC dans les établissements hospitaliers, le texte sur la réforme de la Formation Tout au Long de la Vie et le décret 2008-824 du 21 août 2008 renforcent l'implication des agents dans leur parcours de formation, ainsi que le rôle du cadre dans le processus de recensement et d'identification des parcours professionnels.

La démarche de la formation qu'E.FOR.S. propose débute par l'analyse des pratiques professionnelles d'encadrement et sur « l'utilisation » de la formation comme outil de management, pour se poursuivre par la découverte de l'ensemble des outils disponibles en matière de formation. Nous finirons par la mise en cohérence de ces outils entre eux et en liaison avec l'activité de management.

Le projet de vie relatif au secteur hébergement doit être traité distinctement.

L'action proposée permettra aux participants aux participants,

De manière globale il s'agira pour le personnel concerné d'être le relais opérationnel entre les agents et le service RH en ce qui concerne la mise en place de plan de formation intégrant la réforme de la loi de Février 2007.

INTERVENANT (S)

Consultant en Ressources Humaines

ELEMENTS DU PROGRAMME

Enjeux, finalité et contenu de la réforme : FTLV

L'individualisation des parcours et ses outils

Intégrer ces dispositifs dans sa pratique managériale

L'entretien de formation

L'observation au poste

Le questionnaire

Capitalisation et bilan de fin stage

Pour un projet adapté à votre demande, merci de nous consulter

[E.FOR.S](#)

E. FOR. S

ENSEIGNEMENT • FORMATION • SANTE

Siège social : 35 cours Pierre Puget 13006 MARSEILLE - Annexe Région Nord : 12 place Saint Hubert
59000 Lille

Tél. : 04 91 59 94 90 • Fax 04 91 55 02 37 • E.mail : efors-sante@wanadoo.fr • www.efors.fr

E.U.R.L. 7.622.45 € - SIRET 400 881 231 000 49 - APE 8559 A - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93 13 06 415 13